

Synthèse de la 8^{ème} Table-ronde de la FFAT, le 26 .09.15

18 présents : ODIER Evelyne (atelier 36 outils), KLEIN Jean-Pierre (INECAT), BEYLOT-LAYENS Nathalie (Les Art-Thérapeutes de Penn Ar Bed), GLEIZE Alain (IRFAT), ESTRABEAU Nicole (INECAT), LAU Barbara (Association Nationale de Dramathérapie AND), SUDRES **Jean-Luc** (Jean-Luc) (Université Toulouse Jean Jaurès), FENE Olivia, MARES Matthieu et DE ROUGEMONT Christiane (S. F. D. T.), GUINOT Jean-Baptiste (C. F. D. T. AP-HP), et les 7 membres du CA de la FFAT (Irina KATZ-MAZILU, Agnès ROUGEAUX, Régis BOGUAIS, Elisabeth STONE-MATHO, Delphine OHL, Emmanuelle SERVIERE, Marcelo DE ATHAYDE LOPES).

9 absents excusés : Laurence BOSI (Médecins de l'imaginaire), Olivier SAINT-PIERRE (Schème, Lyon), Jean-Philippe CATONNE(SFPE - AT), Jocelyne BRUN (CREAT), Kerstin ECKSTEIN (INFIPP), Dominique SENS (Université Paris V), Sandrine PITARQUE (Université Paris V), François-Xavier VRAIT (Institut de Musicothérapie de Nantes), CERF Formations.

Invités répertoriés sur le fichier de la FFAT et n'ayant pas répondu à l'invitation (organismes de formation et associations d'art-thérapeutes):

ACTE, AFAR, AFRATAPEM, APPIART, ARFOC, Arts Thérapies Plurielles, ARTEC, ASPHODELE/les Ateliers du Pré, ARAT, Arthémis, AFM, Atelier du Geste rythmé, Ateliers de l'Art cru, ATTEP-CEFAT, CEE-CMME, CIM, CND, CERFPA, Chiasme, CHU Purpan-Casselardit, DESU Art-thérapie Université Paris 8, Ecole Plénitude, FFM, Free Dance Song, IME, IRPECOR, Marionnettes et Thérapies, MAT, PROFAC, PUZZLE, Schola Cantorum, Université de Nice, Université de Paris 1, Université Paris 7, Université de Poitiers, Université de Montpellier.

L'objectif des Tables rondes annuelles initiées par la FFAT depuis 8 ans est de proposer un travail de réflexion et d'actions collectives sur la reconnaissance officielle et la promotion de la profession au plus grand nombre d'acteurs de l'art-thérapie en France.

Conformément à l'ordre du jour proposé, l'objectif de cette 8^{ème} Table ronde est de synthétiser une Fiche-métier, suite au travail de collaboration mené depuis 2012 lors des précédentes Tables rondes. Cette année un représentant syndical est présent.

Cette fiche-métier est destinée à être présentée auprès des pouvoirs publics concernés par notre profession.

Un tour de table est effectué permettant à chacun de se présenter et d'exprimer ses attentes par rapport à cette réunion.



Présentation des démarches de la FFAT concernant l'objectif de la reconnaissance de la profession:

- en mars 2012 sollicitation du syndicat SUD Santé. Lors de la réunion avait été évoquée une demande de reconnaissance à un niveau Master (bac +5) avec des postes de travail correspondant à ce niveau de formation.
- en mars 2014 un contact sous la forme d'un entretien avait été établi entre la FFAT et le Président de la Commission Santé mentale de l'Assemblée Nationale, Mr. Jean-Pierre BARBIER. Celui-ci a transmis notre dossier à la Ministre de la santé Mme. Marisol Touraine. M. Barbier a reçu une réponse du ministère mentionnant la prise de connaissance du dossier par la ministre. Nous attendons la réponse du ministère.
- en septembre 2015 prise de contact avec Mr. GUINOT, syndicat CFDT. Celui-ci pense qu'il serait important de reprendre contact avec le député. Une proposition de courrier devra être élaborée pour le député ainsi que pour le ministère.

Concernant le contact avec le syndicat CGT il n'a pas abouti, nous n'avons reçu aucun compte-rendu de réunion ni d'autres échos.

Mr GUINOT a amorcé un contact avec le Quotidien du médecin. La FFAT a débuté une collaboration avec une association de médecins, SHS (Sciences Humaines et Santé). Communiquer auprès des médecins pourrait être un axe de travail.

Un débat a lieu sur la question d'un accompagnement par un syndicat auprès du ministère du travail. Récemment les ergothérapeutes ont été reconnus en catégorie A.

Une lecture de la fiche-métier proposée est réalisée avec des modifications apportées par les participants - voir le document finalisé en pièce jointe.

Le représentant syndical trouve qu'elle est claire dans sa formulation pour quelqu'un d'extérieur au monde de l'art-thérapie.

Conclusion

La Fiche-Métier finalisée est validée par la quasi totalité des participants (17 oui, 1 abstention).

Elle sera adressée à tous les participants de la Table ronde, accompagnée du compte-rendu de la réunion.

Une synthèse sera élaborée et diffusée aux adhérents de la FFAT, à l'ensemble des organismes de formation et associations nationales d'art-thérapeutes et mise en ligne sur le site de la FFAT, avec la Fiche-métier.

La FFAT prend la responsabilité de ce document rédigé collectivement durant ces 2 - 3 dernières années, depuis la Table ronde de 2012. Il s'agit d'un repère qui devra évoluer.

